



CO.P.R.A.184



Collectif pour la Protection des Riverains
de l'Autoroute A184 (devenue A104)

www.copra184.org
contact@copra184.org

SDRIF-E / Contribution N°1 du CO.P.R.A. 184
Contre le projet routier à 4 voies du Départ. des
Yvelines, financé à 30 % par la Région IDF :
« Liaison RD30-RD190 / Pont d'Achères »,
que nous nommons « A104 Bis »

Rappelons qu'en 2023, le « **Projet autoroutier A104 de Prolongement de la Francilienne** » entre Orgeval (Yvelines) et Méry-sur-Oise (Val d'Oise) a été sorti du futur SDRIF-E et qu'il n'y figurera donc pas jusqu'en 2040.

(Suite à la concertation publique qui s'est déroulée du 16 sept. 2022 au 15 Déc. 2022)

Mais, à la place de ce « **Projet A104** », a été inscrit, dans ce nouveau SDRIF-E, le **Projet routier à 4 voies de « Liaison RD30-RD190/Pont d'Achères »** (Maître d'ouvrage : Département des Yvelines), projet que nous combattons et que nous nommons **A104 Bis**, car, à terme, bien que ce projet ne soit pas une autoroute, mais tout de même « **un axe structurant à 2x2 voies** », (annoncé dans le dossier d'enquête) il établirait une « **LIAISON A13-A15** », c'est-à-dire entre le secteur d'Orgeval (Yvelines) et le secteur d'Eragny et de Cergy (Val d'Oise), **en impactant principalement les routes secondaires des nombreuses villes suivantes, du sud au nord :**

Orgeval, Villennes, Médan, Triel-sur-Seine, Vernouillet, Verneuil-sur-Seine, Carrières-sous-Poissy, Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Andrézy, Maurecourt, Vauréal, Jouy-le-Moutier, Neuville-sur-Oise, Achères, Conflans-Sainte-Honorine, Herblay-sur-Seine, Pierrelaye, Cergy, Eragny-sur-Oise et Pontoise.

Ce projet établirait un **axe de circulation de direction à peu près Sud-Ouest/Nord-Est**, entre nos 2 départements, 78 et 95, **axe qui emprunterait la RN184** sur laquelle il y a déjà d'importantes difficultés de circulation, actuellement.

Voici les 5 arguments qui nous ont été donnés, officiellement, pour expliquer la sortie du « Projet autoroutier A104 » du nouveau SDRIF-E :

- 1- « L'Etat ne porte plus ce projet ».**
- 2- « Ce projet n'est pas soutenu par tous les politiques ».**
- 3- « Il faut maintenant mettre en place différents types de mobilité et pas uniquement du routier, car le « E » du « SDRIF-E » signifie « Environnement ». Nous devons donc faire diminuer le nombre de projets routiers, à la suite des préoccupations environnementales ».**
- 4- « Ce projet est trop cher et d'un autre temps ».**
- 5- « L'environnement actuel a trop évolué depuis que ce projet a été pensé ».**

Ces 5 arguments précédents s'appliquent exactement au projet routier à 4 voies dont le maître d'ouvrage est le département des Yvelines, projet de « Liaison RD30-RD190 / Pont d'Achères », qui vient d'être mis dans le SDRIF-E, à la place du « Projet A104 ».

En effet :

1- Ce n'est pas l'Etat qui est maître d'ouvrage de ce projet, mais le Département 78 ... avec un apport financier de 30% de la part de la Région IDF !

2- Ce projet n'est pas, non plus, soutenu par tous les politiques.

De nombreux élus (maires, députés, sénateurs, présidents d'agglomération ...) s'opposent à ce projet, dans les Yvelines, mais aussi dans le Val d'Oise ... Et cela, d'autant plus que **le département du Val d'Oise n'a pas été sollicité**, dans le cadre de ce « **projet structurant à 4 voies** », et qu'**aucune étude d'impact n'a été faite, dans ce département, dans le cadre de ce projet** ... Alors que les nuisances induites y seront nombreuses et très importantes, sur la RN184, mais également sur toutes les routes secondaires traversant les villes (Trafic induit très important avec nuisances sonores et pollution inacceptables).

3- Pour que le « E » de SDRIF-E ne soit pas un vain mot, il faut que l'accent soit mis sur la « DIVERSITÉ des MOBILITÉS » et plus du tout sur le « TOUT ROUTIER ».

Il faut donc faire diminuer le nombre de projets routiers, à la suite des préoccupations environnementales ... Et **sortir donc ce projet du SDRIF-E** ... Et **développer très vite le TRAM 13** (dont la direction générale est à peu près celle de ce projet routier à 4 voies, entre A13 et A15) en direction d'Achères et de Cergy, vers le nord et en direction de Versailles et Saint-Quentin-en-Yvelines, vers le sud ... **Et très vite faire voter, au niveau du Contrat de Plan Etat-Région (CPER), les sommes promises, depuis 2019 (1 M€) pour réaliser les études nécessaires de faisabilité des « Travaux d'amélioration le long de la RN184 », demandés par les élus, les associations et toute la population.**

4- Ce projet routier à 4 voies est trop cher et d'un autre temps : 200 M€, sans les ajouts qui arriveront, sans aucun doute !

Ce projet est dans les cartons depuis 1983 ! Lorsqu'un projet routier a plus de 40 ans, il est **OBSOLÈTE** car nécessairement en complète opposition avec les politiques actuelles, du 21^e siècle, de « Développement du Territoire », de « Lutte contre le réchauffement climatique » et de « Stratégie Nationale Bas Carbone » (SNBC).

De plus, le Département des Yvelines étant aux abois, sur le plan financier, devrait plutôt **utiliser cet argent des contribuables, à bon escient, en construisant des collèges et des maisons de santé, à la place d'un projet ROUTIER INUTILE.**

5-Pour les 2 projets « A104 » et « A104 Bis » nous sommes bien dans le même environnement, puisque nous sommes exactement dans le même secteur géographique !

Cet environnement ayant beaucoup évolué, depuis plus de 40 ans, ce projet routier n'est plus du tout adapté !



Carrières-sous-Poissy le 05/03/2024

Christiane PARAVY

Présidente du Collectif CO.P.R.A. 184

Pour le Bureau Exécutif et le Conseil d'Administration du CO.P.R.A. 184